



Bulletin d'Informations Municipales N°57

Date de parution :
Octobre 2018

Gracieuses, Gracieux,

Nous sommes dans la dernière ligne droite pour choisir l'architecte qui dirigera les travaux de notre future école élémentaire.

Nous vous invitons le jeudi 11 et vendredi 12 octobre à l'EMC pour regarder et commenter les 3 projets qui seront présentés lors d'un prochain conseil municipal.

La commission se réunira le 13 octobre pour étudier ces mêmes dossiers, ainsi que vos remarques et suggestions, pour proposer à la fin un choix définitif à ce conseil.

D'autre part vous voyez dans les journaux que GP3A relance la mutuelle

« Ma commune, Ma santé ».

Il y a beaucoup de personnes qui s'inscrivent pour avoir des renseignements.

Autrement, je vous rappelle que votre inscription pour participer au repas du 11 novembre est obligatoire. Ce repas est gratuit pour les personnes de 70 ans et plus.

A très bientôt Yannick le Goff

INFO PRATIQUE

Mairie :

**Place A. Bardoux
22200 GRÂCES**

Tel : 02 96 40 21 21

Email :

accueil.mairie.de.graces
@wanadoo.fr

Site :

<http://www.graces.fr>

Ouverture :

Lundi :

8H30 – 12H15 / 14H00 – 17H15

Mardi, Mercredi,

Jeudi :

8H30 – 12H15 / 13H30 – 17H15

Vendredi :

8H30 – 12H15 / 13H30 – 16H25

Samedi : 9H00 – 12H00

La Mairie est fermée
le samedi matin pendant les vacances
scolaires.

Construction de l'école élémentaire

Lors d'une première phase de consultation nous avons reçu 35 dossiers de candidatures .

Le mercredi 8 août 2018, la commission a sélectionné 3 équipes d'architectes:

- Atelier Garçonnet ST BRIEUC (22)
- Geffroy Charles CAVAN (22)
- Boulanger Le Denmat TREGUEUX (22)

La présentation des intentions architecturales à la population et concertation avec la population aura lieu à l'EMC le :

Jeudi 11 octobre 2018 et vendredi 12 octobre 2018

Validation du choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre par le Conseil municipal :

Vendredi 19 octobre 2018

Rentrée scolaire

Effectifs: École élémentaire: 140 élèves

École maternelle: 89 élèves

Mouvements chez les enseignants:

École élémentaire: départ: MME HAVAGE

Arrivées: MME LE GAOUYAT et MME RAFFIN

École maternelle: départ: MME CASTAY et MME PELLEGRIN

- Arrivée: MME COIC LOQUEN

Vous avez sûrement noté que cet été, l'éclairage public a été restreint, sauf à l'EMC, car il s'agissait de sécuriser et baliser le bâtiment et ses alentours. Il est utile de rappeler que la prévention des nuisances lumineuses par de meilleurs usages, et notamment la durée d'éclairement, permet de conjuguer positivement économies budgétaires et énergétiques et de limiter les impacts sur le sommeil et la santé des habitants, sur la biodiversité et la faune nocturne et sur les paysages et le fameux ciel d'août rempli d'étoiles filantes... Nous souhaitons donc, n'ayant eu aucun retour négatif, reconduire l'expérience l'année prochaine .



St loup



Le 19 août le Naoned and District Pipe Band de NANTES nous a fait une imposante démonstration tandis qu'avec le bagad et le cercle de QUEVERT nous avons dansé sur la place du bourg.

Moments de convivialité

Plantons des arbres
et les racines de
notre avenir
s'enfonceront dans
le sol

Les nouveaux arrivants sur la commune et les bébés nés en 2017 ont été accueillis le 15 septembre à la mairie. Ils ont reçu pour cette occasion un camellia pour les uns et un petit fruitier sans épine pour les autres.

Les jardiniers du concours *jardins fleuris* ont vu leurs efforts récompensés par un lot d'embellissement.

Mr et Mme PHILIPPE Claudine, kerbost.

Mr et Mme MONTFORT, Petit Brugou.

Mr et Mme Le HUITOUX, route de Gurunhuel.

Mr et Mme GUILLOU, Prat Madeleine

Mme QUELEN, Locmenard.



Qu'est ce qu'un CONSEIL DES JEUNES



Le CMJ émane d'une véritable volonté politique locale d'instaurer une instance de dialogue avec les jeunes, de prendre en considération leurs avis sur le fonctionnement de leur cité (au sens large du terme) et de leur permettre ainsi de proposer des actions.

Les objectifs du Conseil des Jeunes :

-Développer leur expression et favoriser

les relations intergénérationnelles

-Leur permettre de participer à la vie de la commune en leur donnant la possibilité d'agir, en vue de réaliser des projets concrets.

-Promouvoir le civisme et la citoyenneté

-Permettre la découverte du fonctionnement des institutions, accompagnés par les enseignants.

Ces jeunes, au nombre de 11 (plus 4 suppléants) seront domiciliés à Grâces, en classe de CM1 et CM2. Ils se réuniront en assemblée plénière (3 fois par an) et en commissions, encadrés par 2 élus municipaux adultes titulaires : Mme Girondeau et Mr Lachiver ; suppléants : Mme Brient et Mr Le Goff.

Pour qu'un CMJ puisse fonctionner et s'inscrire dans la durée, des objectifs devront être fixés, plusieurs groupes de projets seront mis en place suivant le nombre d'idées retenues

(Environnement, Culture, Loisirs, Sport, Communication, Solidarité, Cadre de vie..).

Pour cela les jeunes conseillers auront à gérer de façon autonome un budget de fonctionnement alloué annuellement par le Conseil Municipal.

La mise en place d'axes de travail permettra une évaluation plus facile et surtout plus utile à l'évolution positive de ce collectif de jeunes.

Ils devront s'inscrire à la mairie et faire campagne auprès de leurs camarades. Ils bénéficieront d'un temps de formation avant de pouvoir siéger.

Une réunion d'information pour les enfants et leurs parents est programmée le :

samedi 20 octobre à 11h
Petite salle de l'EMC



« 1 toit, 2 générations – Côtes d'Armor », la cohabitation, bien plus qu'un logement partagé !

Le service de cohabitation intergénérationnelle coordonné par l'Association Départementale Information Jeunesse des Côtes d'Armor

(ADIJ 22), permet de mettre en relation un jeune de 16 à 30 ans (étudiants, jeunes actifs, stagiaires, en formation, apprentis...) en recherche d'un hébergement temporaire (de 1 à 10 mois renouvelable) avec un senior de 60 ans et

plus, disposant d'une chambre libre dans son logement.

Cette nouvelle forme d'habitat permet de donner un « coup de pouce » aux jeunes en recherche d'un hébergement temporaire dans le cadre d'un premier emploi, d'une formation, d'une mutation professionnelle, d'études, d'un apprentissage ou d'un stage.

Les binômes sont constitués en fonction des attentes et des besoins de chacun. Un suivi tout au long de la cohabitation est assuré, sur Guingamp-Paimpol-Armor-Argoat Agglomération, par le Point Information Jeunesse (PIJ).

Le service est gratuit pour les hébergés de 60 ans et plus. Le jeune quant à lui, verse chaque semaine au senior une participation aux charges de la maison (de 15€ à 20€ par semaine).

A noter que les services rendus par le jeune ne se substituent pas aux services de soutien à domicile existants ou qui seraient nécessaires.

Renseignements

Point Information Jeunesse de Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération

06 38 61 09 71

GRÂCES RANDO

Grâces rando, un club toujours au meilleur de sa forme avec 81 adhérents, des sorties variées associant sport et découverte du patrimoine.

Le club propose des randonnées le lundi après midi, départ à 13h30, le dimanche matin à 8h30 et le premier jeudi de chaque mois une rando gourmande à la journée.

En outre, depuis 2 ans, Grâ-

ces rando participe à la Marche Bleue, au mois de septembre, organisée par le CCAS de Guingamp qui permet d'accompagner des personnes à mobilité réduite à la redécouverte de Guingamp.

Nous sommes également ouverts aux propositions d'autres associations ; rando muco, rando gourmande de Bulat, etc....

Comme chaque année d'au-

tres sorties de plus longue durée ont permis aux randonneurs de traverser la baie de Mont Saint Michel, de découvrir la région de Quiberon et le Golfe du Morbihan.

Les randonnées alliant l'effort physique, le plaisir de la découverte de notre environnement local et régional et la convivialité permettent aux nouveaux arrivants de s'intégrer dans les meilleures conditions.



Repas du 11 novembre

Le traditionnel Repas des Aînés de la commune aura lieu le Dimanche 11 novembre 2018 à 12 heures 30 à l'EMC après les cérémonies .

La municipalité invite les gracieux âgés de 70ans et plus à se retrouver autour d'un repas gastronomique.

Prière de s'inscrire à la mairie : **02 96 40 21 21**

Les personnes âgées de plus de 85 ans n'ayant pas participé au Repas des Aînés 2018 pourront bénéficier du Colis de Noël de fin d'année.



Création d'une page FACEBOOK où vous pouvez retrouver l'actualité de la commune :

GRÂCES MAIRIE

AGENDA

Octobre

5 salle du conseil Vernissage Conférence

5 au 12 salle du conseil Exposition 14 18

11 et 12 EMC Présentation Projet école

21 EMC FOIRE à TOUT du CCAS

Novembre

9 salle du conseil Vernissage

7 au 17 salle du conseil Exposition 14 18

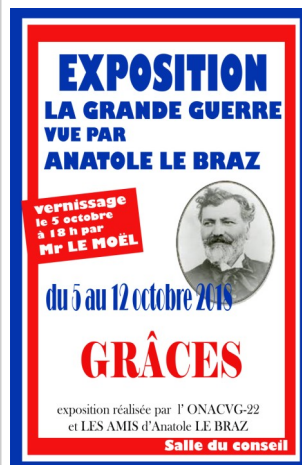
11 Cérémonie Armistice

18 novembre EMC Loto, GRACES ANIMATION

Décembre

7 , 8 Téléthon

16 EMC Marché de Noël



L'exposition « La Grande Guerre vue par Anatole Le Braz » réalisée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG-22-35) à l'initiative du collectif « Les Amis d'Anatole Le Braz » sera présentée à la Mairie de Grâces du 5 au 12 octobre. 8 tableaux dont 2 en breton.

Le vernissage aura lieu le vendredi 5 octobre et sera suivi d'une conférence animée par M. Georges LE MOEL, Professeur-coordonateur du Musée Anatole Le Braz à Saint-

Qui sont les soldats dont les noms sont ainsi inscrits dans la pierre ? Vous pourrez découvrir une partie de leur histoire, leur parcours militaire, grâce aux relevés effectués par Mme Belegaud, M. Pliquet, Mme Briant et Mme Mouret. Ces travaux seront présentés à la Mairie à côté de photos, d'objets, de lettres de Poilus qui nous sont aimablement prêtés par leurs descendants. Nous aurons également le plaisir d'accueillir dans le même temps l'exposition intitulée « Les régiments des Côtes d'Armor dans la Grande Guerre ». Cette exposition, réalisée par Mme Marie Llosa, chargée d'études documentaires et chargée de mission pour le Centenaire à l'ONACVG, rappelle l'histoire de l'implantation de ces unités militaires dans le département ainsi que leur implication dans les différents lieux de batailles de la Pre-



AVIS DE RECHERCHE

**CORNANGUER Y
FAUCHEUR J
QUERE J
LANDOYS L
LE ROUX E
RIEHL L**

Soldats dont les noms sont inscrits sur le monument aux morts mais dont on ne trouve pas de renseignement fiable. Si vous savez à qui correspond ces noms, faites le savoir en mairie.

Nous recherchons aussi des photos et des documents sur le monument aux morts lorsqu'il était encore dans le cimetière.

Nous vous remercions d'avance

Suite à la réunion avec les référents, une concertation, avec les habitants, sur l'aménagement de la circulation aura lieu au mois d'octobre pour la **rue Porzou** et au mois de novembre pour le **lotissement des Tilleuls**.

Directeur de publication : LE GOFF Yannick
Responsable de publication : BRIENT Stéphane
Dépôt légal : octobre 2018
Tirage : 800